

Bien vivre ensemble

Dans ce domaine, le bilan à mi-mandat est moyen.

« Bien vivre ensemble » c'est une démarche qui repose sur l'action municipale mais aussi, et surtout, sur une prise de conscience collective de la part des citoyens. Là des progrès sont acquis mais il reste encore à faire admettre et respecter des règles élémentaires de civisme ...car sans règle c'est l'anarchie. D'où quelques exemples parmi les plus visibles...**Si ces appels au civisme ne sont pas entendus, la municipalité agira pour renforcer les moyens de contrôle et de verbalisation des contrevenants (renforcement de la police municipale pour la verbalisation des infractions, installation de caméras de surveillance dans certains points clés...)**

DOMAINE PUBLIC

Elagage et débroussaillage

La loi impose aux propriétaires de débroussailler sur 50 mètres autour des habitations. Elle impose aussi aux habitants de maisons individuelles d'élaguer leurs haies et leurs arbres pour que rien ne déborde sur le domaine public (trottoir ou chaussée).

Occupation du domaine communal

Beaucoup de commerces, notamment les bars et restaurants, apportent une part indéniable à la vie économique de la cité. Et pour soutenir leurs activités, la commune leur accorde des autorisations d'occupation du domaine public qui sont réglementées par un arrêté administratif. Bien vivre ensemble, c'est de pouvoir exercer une bonne activité pour les uns et de garantir à d'autres une circulation sécurisée, qu'il s'agisse des piétons, des personnes âgées, des enfants dans leur poussette et des personnes handicapées.

Entretien des trottoirs

Quelques rares commerçants le font mais beaucoup ignorent cette responsabilité ...et pire encore, certains repoussent mégots ou autres déchets vers la chaussée au lieu de les ramasser pour les jeter à la poubelle !

LE STATIONNEMENT

Il n'est pas normal que l'incivisme grandisse chez tant d'automobilistes avec des

stationnements gênants à répétition

Evitons les arrêts, même brefs, sur les voies de circulation (devant le distributeur de billets ou d'autres commerces) ou sur les trottoirs et les emplacements réservés ou même parfois en double ou triple file alors qu'un parking est à proximité. Le plus bel exemple d'incivisme est celui qu'on constate souvent sur la place Paoli !

Tous ces comportements anormaux gênent les autres automobilistes ou mettent en danger la sécurité des piétons. On constate aussi trop souvent la nuit, le stationnement anarchique ou en zones interdites de véhicules qui empêchent le passage des véhicules de secours ou ceux du ramassage matinal des ordures ménagères. **D'où ce nouvel appel au civisme pour ne pas nous obliger à accroître les verbalisations (y compris de nuit).**

LE BRUIT

C'est la nuisance la plus importante pour la santé et la qualité de la vie.

- Certes l'activité économique est importante mais le respect des riverains aussi, **d'où une réglementation indispensable pour la production de musique et les comportements bruyants de certains clients.**

Un arrêté municipal existe, daté du 28 janvier 2016. Pour bien vivre ensemble il doit être respecté et, surtout, la prise de conscience des responsables de nuisances est

indispensable. Bien évidemment **des situations spécifiques** peuvent toujours être prises en compte (Fête de la musique, Saint-Sylvestre, activités estivales ou autres événements d'intérêt général) mais c'est tout. - **D'autres nuisances par le bruit** (abolements de chiens surtout désagréables la nuit ou certains travaux bruyants) doivent être contrôlés et même évités pour le simple respect des autres.

LES DECHETS

La communauté des communes, gestionnaire de ce service aux multiples aspects, **a réalisé d'énormes investissements** pour que notre cité dispose de tout ce qu'il faut pour collecter, traiter, valoriser et recycler tous les types de déchets produits par les ménages et les professionnels. Bornes de tri sélectif, déchetterie gratuite, collecte des cartons, enlèvement des encombrants à domicile, collecte des biodéchets soutien à une déchetterie privée pour les déchets du BTP et des professionnels. Tout y est avec une information détaillée sur le site www.centre-corse.com ...et pourtant il y a toujours des dépôts anarchiques dans les bacs ou à côté,



avec des risques pour la sécurité et la santé. **Vraiment, il serait temps que chacun fasse un effort de citoyenneté et utilise au mieux les services mis à notre disposition.**

LES DEJECTIONS CANINES

On constate depuis quelque temps une mauvaise habitude qui s'installe : celle des propriétaires de chiens qui laissent leurs « toutous » satisfaire leurs besoins naturels sur la voie publique ...et puis s'en vont sans se préoccuper des problèmes d'hygiène, et donc de santé, qu'ils créent. Là encore chacun doit prendre ses responsabilités et penser que les déjections canines n'ont pas à être ramassées par les employés municipaux.

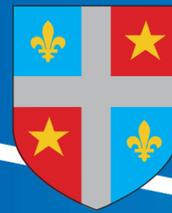
Le sens des responsabilités, pour un propriétaire, c'est de se munir de sachets pour ramasser les déjections de leurs chiens et les jeter à la poubelle.

Le sens des responsabilités, pour la commune, est de lancer des appels au civisme ...et à prendre des mesures pouvant aller jusqu'à des verbalisations.

Alors, Merci à celles et ceux qui voudront bien jouer le jeu.

LES RATS

La commune fait intervenir régulièrement deux entreprises spécialisées pour des opérations de dératisation. Et pourtant, là encore, par manque de civisme, trop de propriétaires négligent de traiter leurs caves ou autres jardinets, là où ces rongeurs font leurs nids.



CORTE

Infos

Page 1 LES FINANCES COMMUNALES

Page 2 AMENAGEMENTS URBAINS

Page 2 SECTEUR SCOLAIRE

Page 2 AMÉNAGEMENTS SPORTIFS

Page 3 ENVIRONNEMENT

Page 3 SECTEUR SOCIAL

Page 3 CULTURE - PATRIMOINE - ANIMATION

Page 4 BIEN VIVRE ENSEMBLE

Page 4 LE POINT DE VUE DE L'OPPOSITION

Le Mot du Maire

Un bilan de mi-mandat

Ce numéro de votre bulletin d'information porte essentiellement sur le bilan de la municipalité après trois ans dans le mandat actuel qui prendra fin en 2020. Ce bilan de mi-mandat aurait dû intervenir en mars dernier mais nous l'avons décalé pour ne pas interférer avec la période électorale des présidentielles et des législatives.



A ce mi-mandat je voudrais rappeler ici que mon action à la tête de la municipalité repose toujours sur les mêmes principes :

1 - Dire ce que l'on va faire et faire ce que l'on a dit

Lors des élections de 2014, vous avez reçu une brochure dans laquelle étaient détaillées les actions prévues pendant le mandat actuel. D'où ce bilan à mi-parcours, étant entendu que tout ne se fait pas en un jour et que tout n'est pas forcément parfait mais l'essentiel est de donner du sens et une direction à ce que l'on fait.

2 - Gérer la cité en toute responsabilité, c'est-à-dire être sérieux et ambitieux pour Corte sans jamais céder à la démagogie. Cela veut dire que le service du bien commun et de l'intérêt général comporte des choix qui peuvent parfois gêner certains intérêts particuliers. Cela veut également dire que l'on doit faire des choix équilibrés afin d'étaler les dépenses dans le temps en fonction des possibilités financières. Et c'est aussi toute l'attention qui doit être portée à la constitution des dossiers car un bon dossier est plus facilement accompagné par nos partenaires (CTC, Département, Etat) que je remercie particulièrement ici pour leur soutien à la commune siège de l'Université de Corse.

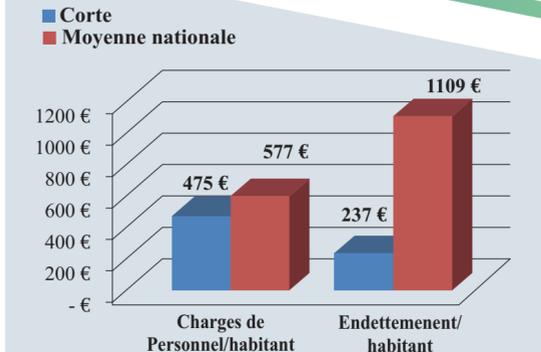
3 - Avoir une certaine idée de l'action politique en mobilisant toutes les énergies politiques, économiques, associatives et institutionnelles au service de la cité dans le respect des uns et des autres, et par le dialogue ...avec la spécificité bien assumée de ville universitaire de la Corse. Cette démarche est indispensable car notre communauté cortenaise, riche, variée et vivante, a besoin d'assurer un « **bien vivre ensemble** » fondé sur des règles de liberté et de respect, des règles élémentaires de civisme car sans règles ce serait l'anarchie.

Dans ce bulletin, vous trouverez diverses informations sur les actions réalisées pendant les trois premières années du mandat 2014-2020 ainsi que sur les projets des trois prochaines années.

En vous remerciant pour l'attention que vous accorderez à la lecture de ce bulletin de mi-mandat, je vous invite à nous faire part de vos observations ou suggestions, soit en vous adressant à l'accueil de la mairie soit en sollicitant les élus proches de vous ...y compris moi-même, évidemment, par écrit, par téléphone ou sur rendez-vous.

Tony Sindali

Le point de vue de l'opposition...



Les finances communales

Dans un contexte de diminution continue des dotations de l'Etat, nous avons fait des choix politiques clairs pour continuer malgré tout d'exercer une gestion saine et maîtrisée du budget communal :

- Ne pas augmenter les taux d'imposition maintenus au même niveau depuis 13 ans.

- Réduire les dépenses de personnels en ne remplaçant pas systématiquement les départs à la retraite.

- Mutualiser les interventions des services techniques.

- Maîtriser les subventions aux clubs et associations.

- Maintenir les services rendus à la population avec priorité au secteur scolaire et au social.

- Conforter notre épargne pour continuer à investir (10,3 millions € entre 2014 et mi 2017) sans recours à l'emprunt.

- Désendetter la commune et garantir des marges de manœuvre pour l'avenir.

- Briguer le label de commune touristique, première étape avant le label de station touristique, source de financements spécifiques.



Aménagements Urbains Accunzia a Città

Réalisés

- Aménagement de la place Paoli et création de places de stationnement sur le site de l'ancien hôpital anglais.
- Achèvement du nouveau cimetière.
- Réfection de chaussées en différents secteurs, comme dans les Lubiacce tout récemment et à l'entrée de la vallée de la Restonica (travaux portés par le Département, propriétaire de la route).
- Stationnement amélioré pour les parents à proximité des écoles Sandreschi.

Dossiers prêts

- (techniquement, administrativement et financièrement)
- Réaménagement de la place intérieure de Porette (550 000 €, financés à 63 % par la Commune, 27 % par l'Etat, 10 % par la CTC).
- Réfection complète de la rue Jean Nicoli (1,3 millions €, financés à 35 % par la Commune, 22 % par l'Etat, 43 % par la CTC).

En préparation

- Acquisition du foncier nécessaire pour améliorer le stationnement faubourg Scaravaglia qui représente l'entrée vers le Grand Site de la Restonica.
- Même démarche pour le secteur Lubiacce – petite Traverse.
- Concertation sur le plan de circulation dans le centre-ville (après la réfection de la rue Jean Nicoli).
- Réfection de la place de l'Eglise et de la rue du Colonel Feracci.
- Révision générale du PLU (plan local d'urbanisme) qui a été retardée de plusieurs mois pour permettre, au préalable, d'engager une révision allégée (achevée en novembre 2016) destinée à intégrer diverses dispositions issues de nouvelles lois et à corriger des imperfections réglementaires.
- Reprise bilingue de la signalétique de la ville.



Aménagements Sportifs Settore Sportivu

Le soutien aux différents clubs de la cité s'est poursuivi, évidemment, au plus près des besoins recensés.

Sur le plan des équipements :
- Rénovation complète du stade Santos Manfredi : nouvelle pelouse synthétique, réfection des tribunes, agrandissement de la buvette, création d'une aire de jeux pour les jeunes (740 000 € financés à 30 % par la

Commune, 40 % par la CTC, 30 % par le Département).

- Après les importants travaux énergétiques achevés en 2014 à la piscine, un avertissement a été construit à l'entrée et une étude est en cours pour la rénovation du bassin.

Au COSEC, une étude est prévue pour l'amélioration des locaux d'accueil et pour l'extension de



Secteur Scolaire Settore Scolare

- Construction d'une nouvelle cuisine centrale et d'une nouvelle salle de restauration sur le site Sandreschi (1 million € financés à 31,2 % par la Commune, 30% par l'Etat, 15 % par la CTC, 23,8 % par le Département). Le chantier est terminé et l'ouverture est prévue pour la rentrée scolaire de septembre.

- Travaux annuels divers de maintenance et d'entretien réalisés en fonction des souhaits des enseignants.

- En urgence des aménagements spéciaux vont permettre de limiter les inconvénients d'éventuelles fortes chaleurs.

- Au cours de la prochaine année scolaire, les écoles seront dotées de nouveaux équipements informatiques et numériques (80 000 € financés à 100 % par la Commune).

- Retour en septembre à la semaine de 4 jours après avis positif des quatre conseils d'école et d'un vote du conseil municipal, conformément aux possibilités offertes par un décret ministériel.

- Attention confirmée sur toutes les prestations proposées aux familles : garderie, aide aux devoirs, accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), cantine scolaire, **autant de services municipaux dont les tarifs n'ont pas augmenté depuis dix ans.**

- Distribution gratuite de dictionnaires aux enfants de CM 2 admis en sixième.

- Gratuité de toutes les fournitures scolaires des enfants et des transports lors des sorties scolaires ou autres déplacements.

Le secteur scolaire est, depuis plusieurs années, une priorité pour la municipalité.

la salle de gym attendue par les nombreux utilisateurs et par les responsables du club.

- Projet de réaménagement de la maison du temps libre.

- Négociation en cours avec l'Etat pour l'acquisition du domaine de Chabrières où la commune dispose d'un bail emphytéotique qui va prendre fin dans quelques années mais

mieux vaut anticiper compte tenu de l'intérêt que revêt cet espace pour les cortenais.

Dans ce secteur du sport, comme dans d'autres, la commune doit planifier dans le temps les coûts d'investissement, tout en prévoyant surtout les importants coûts de fonctionnement qui vont avec.



Environnement Ambiente

- **Opération Grand Site de la Restonica :** conformément au programme validé par le ministère : démolition réalisée des deux ruines à l'entrée du site (130 000 € financés à 20 % par la Commune, 50 % par l'Europe via le FEDER, 30 % par la CTC), étude en voie d'achèvement pour créer un nouveau parking au Lamaghjusu, rendre à l'état naturel celui des Grutelle où sera installée une structure d'accueil polyvalente (montant prévisionnel : 200 000 €).

- **Construction d'une nouvelle passerelle en bois à Chjarajolu :** réalisation primée au niveau national (23 000 € financés à 20 % par la Commune, 40 % par l'Europe via le FEDER, 40 % par l'OEC).

- **Rénovation de tout l'éclairage public :** dossier en cours d'instruction (en partenariat avec EdF, la CTC, l'Etat et l'Europe) ...avec perspective d'économies d'énergie jusqu'à 40%.

associations socio-éducatives (comme la Rinascita) ou caritatives.

- Pour la crèche, divers travaux sont en cours (75 000 € financés à 50 % par la Commune et 50 % par la CAF) pour améliorer le confort des bébé et des conditions de travail des personnels.

- L'habitat pour tous est aussi une priorité, Soit directement avec la création d'un nouveau lotissement communal malgré de nombreuses contraintes administratives et techniques. Soit en réservant un terrain, à proximité du centre AFPA, pour la construction d'une

- **Réseau chauffage urbain :** au sein du syndicat mixte CTC-commune, et par délégation à la SEM Corse-Bois-Energie, la rénovation complète de la chaufferie (près de la gare) est en cours. Petit bémol : l'idée de cogénération envisagée dans un premier temps (production simultanée de chaleur et d'électricité) a été abandonnée car trop lourde financièrement.

- **En partenariat étroit avec la Communauté des Communes,** la commune bénéficie d'importantes avancées dans deux domaines cruciaux : l'assainissement avec la construction d'une nouvelle station d'épuration et la résorption des derniers points noirs et aussi la gestion des déchets avec de nombreux services mis à disposition de la population (tri sélectif, déchetterie gratuite, cache containers, collecte gratuite des cartons et encombrants, etc) avec un constat regrettable, celui de l'incivisme récurrent de quelques-uns ...

- **Régie communale Cort'Acqua :** son fonctionnement répond bien aux attentes des abonnés et l'eau, de bonne qualité, est l'une des moins chères de Corse. Seul point désagréable : les coupures lors d'épisodes météo violents, mais après trois ans d'étude, de recherche de financements et de travaux, une ressource complémentaire vient d'être mise en service à partir des forages réalisés au niveau de l'aérodrome. Une information détaillée sera directement adressée aux abonnés.

- **La révision générale du PLU** (Plan Local d'Urbanisme) est aujourd'hui lancée. Ce document est très important pour la gestion des sols et la protection de l'environnement ...étant entendu qu'il faut respecter un bon équilibre entre les différentes zones (constructibles, réservées, agricoles et naturelles). Une concertation avec la population sera engagée avant fin 2017.

Secteur Social Settore Sociale

Même priorité pour le social que pour les écoles.

- La municipalité continue à gérer directement ou à soutenir de nombreuses activités à vocation sociale : épicerie sociale (en partenariat avec la Croix Rouge, crèche, relai d'assistantes maternelles, ALSH scolaire, soutien permanent aux personnes fragiles ou défavorisées, activités des

cinquantaine de nouveaux logements sociaux. Un accord a été conclu avec l'Office Public de l'Habitat de Haute-Corse mais les délais sont un peu longs. Soit en accompagnant les candidats à un logement HLM ou Logirem.

- Et enfin la commune a été en première ligne (comme annoncé dans le programme publié en 2014) pour l'organisation d'un véritable service des urgences à l'hôpital Santos Manfredi.

- Notre projet de mutuelle de santé est resté en suspens pour attendre d'y voir plus clair sur les mesures nationales.



Culture - Patrimoine - Animation Cultura e Patrimoniu

La vie culturelle à Corte repose sur un tissu associatif dynamique, sur le partenariat actif établi avec l'Université (comprenant l'organisation de diverses manifestations culturelles et colloques), ainsi que sur les actions gérées directement par la municipalité.

- Les équipements restent insuffisants, c'est vrai ...et pourtant nous avons dû abandonner notre projet de centre culturel. Dès lors que le partenariat prévu initialement pour porter cette structure n'a pu se concrétiser, la commune ne pouvait plus assumer financièrement ce projet.

Cette décision a été prise en concertation avec le président du Conseil Exécutif de la CTC qui ne pouvait plus garantir un soutien financier à court et plus long terme. En compensation, le président s'est engagé à réaménager le centre culturel universitaire pour mieux l'ouvrir sur la microrégion et aussi, à réactiver le projet de théâtre de verdure dans la Citadelle. En revanche **notre projet d'un centre d'interprétation historique de Corte est maintenu.**

Sur le plan des animations dans la cité, la commune soutient techniquement et financièrement tous les acteurs de terrain qui concourent à la vie de la cité.

Globalement, nous mobilisons le plus de moyens possibles, mais nous devons aussi coordonner l'ensemble des manifestations et, parfois, effectuer des choix ...même s'ils peuvent créer des insatisfactions. **Pour autant, il faut savoir que peu de manifestations pourraient avoir lieu dans notre cité sans le soutien logistique et financier de la commune.** Budget des subventions aux associations : 235 000 € en moyenne par an.

- **Au plan du patrimoine,** la commune continue sa politique de préservation de son patrimoine historique bâti (églises, statues, orgues etc) comme de son patrimoine environnemental. A l'étude actuellement : la récupération par la CTC de l'ancien couvent des Capucins (site de l'ancien cinéma l'Agilon) qui renferme la tombe de Jean Pierre Gaffory. Autres réalisations : la création d'un sentier du patrimoine Baliri-Baliri en passant par la haute ville et l'opération programmée de l'habitat (OPAH) en cours depuis un an et prévue jusqu'en 2021. Création aussi d'un itinéraire artistique avec « Corte mise en

regards » dans le cadre du partenariat ville/université.

- La commune est aussi engagée dans le programme de recherche historique Paoli-Napoléon. Elle est membre depuis deux ans de la fédération européenne des cités napoléoniennes en raison du séjour de la famille Bonaparte à Corte, jusqu'en 1769, où est né Joseph ...et probablement conçu le futur empereur Napoléon !! (simple petit clin d'œil à l'histoire) Ce partenariat nous a permis de rentrer dans l'itinéraire « destination Napoléon » qui offre à la ville son premier label culturel en participant aux itinéraires culturels européens. Cela promet une valorisation de notre patrimoine à l'international.

- Le programme de restauration des toiles de la collection Fesch a commencé et va se dérouler dans le temps en fonction des possibilités financières.

- La mairie accède progressivement aux nouvelles technologies de l'information et communication : Réalisés : nouveau site Internet et application App Store – En cours : page Facebook, compte twitter.